Trimestriel N°208
Juin 2014

L'ESPOIR pénitentiaire FO

Personnels de Surveillance

DÉMÉNAGEMENT le SANS CHANGEMENT

FO 1er Syndicat de la Fonction Publique de l'Etat
www.fopenitentiaire.fr

Banque Fédérale Mutualiste, la banque des agents du secteur public

DES SOLUTIONS **BANCAIRES**
ATTRACTIVES ET SOLIDAIRES !

AP Offre BFM - L'Espoir pénitentiaire - © **Groupe Opéra** - Photo © Getty Images - Document non contractuel

La BFM vous accompagne à chaque étape de la vie

S'installer, concrétiser des projets… ou préparer son avenir et celui de ses enfants, la Banque Fédérale Mutualiste vous apporte des solutions bancaires assorties de **conditions attractives et performantes !**

Créée par les mutuelles de la Fonction publique, la BFM est **guidée par des valeurs mutualistes de solidarité et de responsabilité citoyenne.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Découvrez toute l'**offre de la BFM** dans chaque agence de **notre partenaire Société Générale**

Contactez-nous du lundi au samedi de 9h à 18h : **0 *821* 222 500 éco *fil***
(0,118 € TTC/min depuis un fixe en France métropolitaine)

www.**bfm.fr**

BFM
PROFESSION BANQUIER
VOCATION SOLIDARITÉ

Banque Fédérale Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 118 882 976,25 €. RCS Créteil 326 127 784. Siège social : 1, place des Marseillais - 94227 Charenton-le-Pont Cedex.

AP BFM 2013_A4_EspoirPenitentiaire.indd 1 17/10/13 14:30

-SOMMAIRE-

Edito
• *Page 3*

DOSSIER OCÉAN INDIEN
• *Page 4*

DOSSIER TOUR DE FRANCE DES MOBILISATIONS

Lyon
• *Pages 8*

Lille
• *Page 9*

L'écho des étapes
• *Page 10*

Paris
• *Pages 11, 12, 13*

Brèves Juridiques
• *Page 14*

Paris-la-Santé
•Page 15

Retrouvez l'intégralité de [illegible]taire
Sur notre site [illegible]
www.fopenitentiaire.fr

L'ESPOIR PENITENTIAIRE
VOTRE REVUE TRIMESTRIELLE D'INFORMATION
DU SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS PENITENTIAIRES
servir sans subir
ISSN.0245568373 2ème semestre 2014
N° Commission Paritaire [illegible]214-S 86324
Dépôt légal [illegible]58
Imprimerie COMPEDIT BEAUREGARD
ZI Beauregard – 61600 – LA FERTE MACE
Tél : 02.33.37.08.33
Travail exécuté par des Ouvriers Syndiqués
Prix 0,30 euros

Rédaction Administration S.N.P.F.O
BP 30 – 91130 Ris-Orangis
Tél : 01.69.43.00.44 Fax : 01.69.43.63.62
E-mail : secretariat@fopenitentiaire.fr

Directeur de Publication : Emmanuel GAUTHRIN
Rédacteur en chef : David DAEMS
Composition et réalisation : Olivier HAZARD

Édito

Chers collègues,

Rebellez-vous !
Avec Force Ouvrière !

Le Tour de France des Mobilisations s'est vu offrir un bouquet final des plus marquants avec des centaines de Personnels présents sur deux théâtres d'opération le 26 juin 2014 à Vendôme et Fleury-Merogis. Mais ne nous y trompons pas, le combat est loin d'être gagné. Malgré la pugnacité et la motivation de nos troupes, la Garde des Sceaux, préfère collaborer avec son fidèle allié UFAP-UNSa Justice (UNSa Justice dont elle a fait l'ouverture de congrès le 2 octobre 2013 à Limoges...), plutôt que d'écouter le réel cri de la mobilisation ! Il est donc normal de poursuivre le combat afin que nos revendications aboutissent dans l'intérêt des « Bleus ».

A l'approche des élections professionnelles, la démagogie de certains hibernants, qui nous font le remake de la belle au « bois dormant », sera de mise en essayant à tout prix de faire oublier leurs trahisons et leur inaction depuis plusieurs années. Il est temps que vous mettiez un grand coup de balai à tout cela, afin de permettre aux Personnels Pénitentiaires de voir leur souffrance réellement combattue !

Exigeons les Etats Généraux de la Pénitentiaire !

On voit que rien ne change : on remplace DELARUE par un clone, on maintient une Garde des Sceaux malgré une crise pénitentiaire dont elle est en partie responsable, et pendant ce temps la base subit, la base souffre, la base se meurt ! Les politiques se refusent à faire les Etats Généraux de la Pénitentiaire car le constat de notre quotidien leur exploserait au visage, mettant ainsi directement en cause leurs responsabilités ! En effet, la Garde des Sceaux, ne nous avait-elle pas comparé à des « Agents appliquant des méthodes propres aux Dictatures », lors des débats à l'Assemblée Nationale sur l'Article 57 de la Loi Pénitentiaire de 2009 lorsqu'elle était Député ?

Ce manque de considération propre à ce type d'individus, nous rappelle que le combat sera long, que le combat sera dur, qu'il sera émaillé de coups tordus, de complicités malsaines. Les Etats Généraux de la Pénitentiaire sont un outil et non un objectif. Les ambitions du Syndicat National Pénitentiaire Force Ouvrière Personnels de Surveillance étant l'amélioration des conditions de travail, l'augmentation des salaires, la défense du service public et la garantie des droits, en particulier, le droit à la sécurité !

REBELLEZ-VOUS AVEC FO !

Le Secrétaire Général
Emmanuel GAUTHRIN

Sous une lourde chaleur et des pluies tropicales sévères, la première visite du SNP-FO s'est effectuée au sein de la Maison d'Arrêt de Saint Pierre.

Cette structure tant caricaturée par l'élite parisienne qui nous dirige, nous a permis de nous rendre compte, s'il fallait encore le prouver, que cette île bénéficiait d'un personnel dont le professionnalisme permettait de faire des miracles face à une Administration qui abandonne d'une manière générale ses structures pénitentiaires, et plus particulièrement celles des DOM-TOM. Car ce déplacement dans l'océan Indien, au-delà du cas réunionnais a permis de mettre en évidence toute la perfidie de certains décideurs, véritables « négriers » des temps modernes qui font honte à notre belle République, mais pire que tout, avec la complicité malsaine de pseudo-syndicalistes.

Revenons-en à la Maison d'Arrêt de Saint Pierre... Une vieille structure (1863) s'ouvre à nos yeux, mais très vite, les craintes qui pouvaient nous étreindre à l'annonce de la date de construction de cette structure, se dissipaient lorsque nous avons pénétré dans cette enceinte pénitentiaire. Propreté, discipline et mobilisation des personnels sont constatées malgré un effectif en berne qui plombe considérablement leurs efforts pour maintenir cet établissement à flots. Au-delà des problèmes inhérents à la vie d'un établissement, cette petite structure a l'attention particulière d'individus prêts à tout pour tenter d'exister syndicalement. Les élections arrivant à grands pas, l'UFAP oscille entre tourisme et attaques personnelles à l'encontre de certains représentants de notre organisation. Ces bassesses d'un autre temps, souvent en dessous de la ceinture, n'ont d'équivalent que la complaisance dont fait preuve l'administration centrale quant à la gestion de ces comportements puérils, et les envies de certains de faire du tourisme sponsorisé DAP. Les seules alternatives que ces vendeurs de rêves proposent sont des changements de services (sans renfort de personnel) et des portables en détention pour acheter la paix sociale avec les voyous en bradant notre sécurité ... BRAVO !!

Malgré tout, un constat s'impose : L'établissement devient étroit compte tenu du développement urbain du sud de l'île, d'où le combat incessant de nos représentants locaux afin de faire comprendre aux politiques l'impérative nécessité d'ouvrir une structure dans ce secteur. Une fois de plus, on ne peut que constater que les Personnels de Surveillance pallient les carences de l'administration, que les conditions de travail sont difficiles et que les maux de la pénitentiaire sont bien présents.

Domenjod, vitrine de la France dans l'Océan Indien, est une structure dont les Personnels de Surveillance ont été associés à son élaboration. Pourtant ils partaient de loin les collègues de la Prison de "Juliette Dodu". Mais à l'époque du lancement du projet, la nouvelle structure de Domenjod bénéficiait de moyens qui n'existent plus maintenant. Les problèmes de sécurité s'en sont rapidement ressentis ! Et qui doit faire face à la population pénale vindicative ??? Les Personnels de Surveillance bien sûr !

Malgré le fait indéniable que nos collègues Réunionnais ont l'ascendant sur la population carcérale, il n'en demeure pas moins qu'ils sont confrontés à cette montée de la violence qui se rapproche de nos établissements formateurs que sont Fleury, Fresnes et autres Baumettes...

Voilà ce qui arrive lorsque l'on donne à bouffer du caviar aux voyous et que maintenant on les met au régime... Quant au Port on touche le fond !

Cette Structure accueille une caricature de Direction, qui s'assoit littéralement sur le droit syndical, et qui se sent toute puissante, se croyant sans doute à l'abri compte tenu de la distance qui la sépare de la Rue du Renard. Au-delà des bâtons dans les roues que met cet individu aux représentants syndicaux responsables (et non aux fidèles toutous), c'est l'établissement qui subit directement la gestion calamiteuse de la direction locale. L'état de la structure est alarmant, visiblement le contexte géographique n'a pas été pris en compte par les "architectes" et l'abandon de l'Etat fini par achever cet établissement datant pourtant de la fin des années 80 ! C'est ainsi que face à cette chienlit généralisée, FORCE OUVRIERE a décidé de lancer un mouvement de contestation, suivi par la CGT Pénitentiaire.

Une mobilisation impressionnante, d'autant plus qu'elle fait suite à une tentative de mouvement en cavalier seul (spécialité Ufapienne), essayant de bloquer l'établissement à 4 !
Nous fûmes cependant plus de 80 à démontrer toute notre détermination à faire changer les choses, à réclamer des effectifs, à réclamer des moyens matériels et budgétaires, à réclamer le respect des Lois et des Droits.
C'était sans compter sur le petit roquet, qui se ridiculise encore une fois par voie de presse en contestant un mouvement social dont il était le seul à ne pas en voir l'impérative nécessité, défendant comme il se doit le patronat du Port ! Ce même béni-oui-oui qui prône les portables en détention pour acheter la paix sociale. "Baisser son froc pour la racaille" mais aussi pour le patronat, ça ne regarde que les passifs, mais ils trouveront en FORCE OUVRIERE un rempart Local, Régional et National à ces idées malsaines. Les attaques toujours personnelles du représentant régional Réunion de l'UFAP, ses orientations syndicales désastreuses, décrédibilisent le sacrifice de celles et ceux qui se sont battus pour que le syndicalisme soit reconnu ! Qu'il continue à nous servir ses tracts préchauffés dont tout le monde se moque, tant sa crédibilité est remise en cause localement.
Honte à ces pseudo-syndicalistes et à ceux qui les suivent sur cette même voie, ils salissent de leur venin et de leurs fientes verbales la France de l'Océan Indien !

Honte également à CLEMENT, DATI, ALLIOT-MARIE, MERCIER et à TAUBIRA, qui souillent la réputation de notre République en perpétrant l'une des plus injustes traitrises qui vise nos compatriotes Mahorais. La décision de ces "notables", avec l'aval du Syndicat d'intérêt UFAP (encore une traitrise), de soumettre les "indigènes" mahorais à un statut transitoire, véritable asservissement de l'homme, est proprement intolérable. Qu'en plus le haut « responsable » du syndicat majoritaire ose affirmer que c'est mieux que rien…! " A combien émarges-tu déjà "JEF" ?

Alors, à ces mêmes syndicalistes qui provoquent Force Ouvrière sur ce sujet, nous rétorquons que Force Ouvrière se battra pour aider les camarades mahorais à ne plus émarger à l'indice 160 avec 12 années de pénitentiaire, alors que les élèves Fonctionnaires d'Etat émargent à l'indice 309 !

Oui Force Ouvrière exige que la nouvelle structure de Majicavo, soit considérée comme une reconstruction, et non une extension, le tout pour éviter aux Agents de toucher une prime de fermeture/ouverture à laquelle ils peuvent prétendre.

Car il y en a marre de ces décisions qui lèsent les personnels en permanence, alors qu'ils triment comme des dingues dans un univers de "merde" ! La Justice leur doit bien ça à ces fonctionnaires exploités, et pourtant tellement professionnels !

Pensez ! La prison la plus surpeuplée de France qui atteint parfois plus de 200% de sa capacité de population carcérale (333% au Quartier fin de peine) !!!!

Souvenez-vous du grave incendie du 23 Aout 2013 (1 mort et 8 blessés), qui a vu l'héroïsme des "esclaves" de la pénitentiaire limiter le nombre de victimes, parce que même si cette République les exploite, ils l'aiment et que pour eux, l'uniforme et les valeurs

de cette République méritent le sacrifice que font TOUS les Surveillants de France Métropolitaine et d'Outremer !

Bientôt s'ouvre une nouvelle structure à Mayotte, loin d'être parfaite surtout pour les conditions de travail des Personnels! Les collègues mutés de Métropole et d'outremer, venus renforcer les effectifs mahorais, qui eux ne sont pas sous statut transitoire ont signalé à Force Ouvrière toute l'injustice de la situation vis-à-vis de leurs collègues locaux, qu'ils se sentaient mal à l'aise et qu'ils étaient solidaires à toute action visant à remédier à ce scandale permanent !

Le SNP-FO soutient toute forme d'action visant à abolir cet outrage aux personnels Mahorais ! Toute action, qu'elle soit symbolique ou radicale, est bonne tant qu'elle affronte l'injustice, nous soutenons sans mesure l'action du 19 Juin 2014 entreprise par nos camarades.

La persévérance et l'opiniâtreté finissent toujours par payer quand une lutte est juste et légitime, loin des démagogies et autres hypocrisies des opportunistes et des « maquilleurs » de la vérité !

Depuis plus de 10 ans FORCE OUVRIERE accompagne les Personnels Pénitentiaires MAHORAIS, qui ont vécu moult péripéties, et qui n'ont pas hésité à traverser l'Océan Indien, à plusieurs reprises pour venir défendre leur cause à PARIS !

Le chemin parcouru était parsemé d'embûches et d'entourloupes : malgré une départementalisation galvaudée en mars 2011, les pénitentiaires n'ont pas baissé les bras !

D'ailleurs, lors du CTPM de novembre 2010, FORCE OUVRIERE faisait citer à titre d'expert 2 collègues MAHORAIS affectés à MAJICAVO, qui, avec argumentations et convictions ont fait partager au gratin ministériel leurs déceptions quant à l'indigeste potion qui était proposée en guise d'avancée statutaire et indemnitaire !

Malgré tout cela, l'ufap-unsa les trahissait une nouvelle fois en avalisant lors du CTPM de novembre 2010 cette réforme ignoble et rétrograde proposant une intégration en 2017 voire en 2019 pour les **« indigènes ».** Les **« syndicalo-traîtres de l'ufap »** ont préféré accompagner l'administration que de défendre les **« descendants et fils d'esclaves Mahorais »** !

FORCE OUVRIERE Personnels de Surveillance a préféré la lutte, la mobilisation, qui aujourd'hui a payé quoiqu'en disent certains !

Lors du mouvement de protestation du 19 juin dernier organisé et mené sous notre seule bannière, l'Administration confirmait l'intégration totale dès 2015 !

FORCE OUVRIERE Personnels de Surveillance, remercie tous les acteurs politiques et administratifs qui ont œuvré à leur niveau, notamment le soutien inconditionnel du S**énateur THANI Mohamed-Soilihi**, qui nous recevait en audience au Sénat le 19 juin 2014. **FORCE OUVRIERE Personnels de Surveillance**, n'entend pas baisser les bras pour autant, et persévère dans sa volonté de voir évoluer positivement la situation des MAHORAIS car il s'agit maintenant de mener le combat juridique pour la récupération des annuités avant intégration, au nom des valeurs républicaines !

Nous pensons à tous ces anciens et retraités qui ont servi la république et qui vivent aujourd'hui de pensions minables et injurieuses !

D'autres dossiers méritent encore notre vigilance à MAYOTTE, la « reconstruction-rénovation » de l'ancienne MA de MAJICAVO, les congés bonifiés, la prime de vie chère, la promotion sociale et l'accès au grade supérieur des Mahorais, la priorité aux originaires pour les Mahorais exerçant en Métropole ou en Outre-mer, l'aide à la mobilité des jeunes mahorais qui accèdent au concours de l'AP, etc.…

VIGILANCE !

L'Océan Indien est une vitrine de la France en matière pénitentiaire. Mais la publicité en trompe l'œil des Ministres qui se sont succédés à Vendôme se trouve confrontée à la dure réalité de l'état du parc pénitentiaire français ! C'est ainsi que tous ces dossiers doivent aussi trouver un écho dans l'organisation **des états généraux des conditions de travail des personnels et du fonctionnement des établissements pénitentiaires**.

Force Ouvrière s'est toujours battue par le passé et se bat encore de nos jours pour que l'avenir d'un de nos collègues ne s'inscrive pas à nouveau dans le marbre des plaques d'hommage à nos morts en service.

Métropole, DOM-TOM, la France Pénitentiaire est en crise, ne nous laissons pas faire.

FLASH INFOS MAYOTTE

SOCIAL

GRÈVE À LA PRISON DE MAJIKAVO

Ce jeudi matin, dès 6h30, les surveillants pénitenciers manifestent devant le portail de la maison d'arrêt de Majicavo. Coïncidence, ce mouvement correspond à l'arrivée sur le territoire de la ministre des Outremer George Pau-Langevin et du ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve. Les surveillants pénitenciers sont toujours en lutte pour leur intégration dans la fonction publique de l'État.

D'après le protocole Robin de 2009, signé par les organisations syndicales, les agents se trouvant dans le corps transitoire doivent être intégrés d'ici 2015 au plus tard -pour tous les autres services- sauf à la maison d'arrêt où ils doivent attendre jusqu'au mois de juin 2016. Fréquemment, ils se mettent donc en grève à ce sujet. Des actions sont à prévoir, annoncent les syndicalistes de la FO, de la CGT et de la CFDT, qui sont à l'origine de la grogne.

MAYOTTE

RÉUNION

actu Réunion

Le personnel de la prison du Port excédé par le management de la direction

10 | 114 | 2
Tweet | J'aime | 8+1

Plus de 30 agents de la pénitentiaire se sont mobilisés dès l'aurore devant le portail du centre de détention (CD) du Port.

A l'appel des syndicats FO et CGTR, une grève *"informelle"* puisque *"nous n'avons pas le droit de grève"*, souligne un représentant syndical, a débuté à 6h devant l'entrée de la prison du Port.

Le personnel réclame le départ du directeur en poste depuis août 2012. Les agents mettent en cause son management *"inégalitaire"* par rapport à ce que se fait en métropole pour un CD comme le Port.

Selon Joseph Rubens, secrétaire départemental CGTR Pénitentiaire, Jean-Philippe Mayol (le directeur) a été affecté à la Réunion *"pour faire des économies"*, et *"au détriment de la sécurité des lieux"*, ajoute son homologue de FO, Christian Noël.

L'arrêt des travaux de restructuration d'un des bâtiments du centre en est, selon eux, une illustration. Même disette concernant la rénovation de la cuisine centrale. Dernière mesure en date : le remplacement des serrures électroniques *"trop coûteuses"*, par des serrures mécaniques. *"On revient 30 ans en arrière"*, trouve dommageable le secrétaire départemental Force Ouvrière Pénitentiare.

Sur le plan des effectifs, le personnel n'a également pas la mine réjouie. Cette année, sept départs à la retraite sont programmés et aucun remplacement n'est prévu, souligne Joseph Rubens. Une situation tendue qui oblige la direction à rappeler des agents *"systématiquement sur leur temps de repos. Tout ça pour combler l'effectif manquant"*.

Les grévistes de ce matin ne sont qu'une fraction de la totalité des agents qui suivent le mouvement: *"Ceux qui sont ici sont présents sur leur temps de repos"*. La grève est prévue pour durer la journée.

CARTON ROUGE !

POUR L'UFAP TOUT VA BIEN ! PAS DE RAISON DE PROTESTER !

Zinfos974.com
le journal qui oZe

Une manifestation a lieu depuis ce matin devant le centre pénitentiaire du Port à l'appel des organisations syndicales FO et CGTR.

Absente remarquée, l'Union Fédérale Autonome Pénitentiaire - UNSA tenait à faire savoir pour quelle raison aucun de ses drapeaux n'est venu se joindre à ce sitting.

Prison du Port: L'UFAP conteste les raisons de la grève de la CGTR et FO pénitentiaire

MOBILISATION : Etape 7

DI LYON 23 AVRIL 2014

Blocage de la Maison d'Arrêt de Corbas dès 6h00, le mercredi 23 avril 2014. Des collègues venus de toute part, Ardèche, Loire, Haute-Loire, Haute-Savoie, Allier, Drôme, Isère, Ain, Rhône etc... ont exigé les Etats Généraux de la Pénitentiaire!

CONTRE LES ARTICLES 29 & 57

Une mobilisation pour la suppression des articles permissifs 29 et 57 de la Loi Pénitentiaire de 2009, le renfort des effectifs (carence de 130 Agents sur toute la DI de Lyon), en unité Syndicale FO/SPS. Malgré des consignes claires données par les responsables locaux, régionaux et nationaux du "syndicat" UFAP-UNSa Justice, des membres de cette organisation ont rejoint la mobilisation !

BLOCAGE DES EXTRACTIONS DES 8H00

Le mouvement a vite pris de l'ampleur au fur et à mesure des arrivées des collègues des autres établissements (St Quentin, Moulins etc.). Le blocage des extractions judiciaires dès 8h00 a vite paralysé le système judiciaire obligeant une intervention rapide des gendarmes mobiles pour déloger les collègues motivés. Par la suite, toute la journée fut rythmée par des blocages, filtrages ou retards de différents intervenants.

LE DIRECTEUR ET SES CHERS PARLOIRS

Insolite : Le directeur d'un air bienveillant accompagne les familles lors de leur entrée aux parloirs... Priorité de l'Administration sans doute... Ce n'est qu'en fin d'après-midi que l'actualité repris son cours, tout en sachant que la journée fut émaillée de dizaines d'agressions sur personnels sur tout le territoire national... notre triste quotidien !

EXIGEONS LES ETATS GENERAUX !

TOUR DE FRANCE PÉNITENTIAIRE

DI LILLE 15 MAI 2014

Le 15 mai 2014 a eu lieu sur la Direction Interrégionale de Lille la 8ème étape du Tour de France Pénitentiaire Force Ouvrière.

Etape 1 : MA DOUAI

Nous nous sommes donnés rendez-vous devant la MA de Douai des 6h30 afin de bloquer l'établissement.

300 personnels de tous les établissements de la DI ont répondu présent. Dans un esprit combatif comme savent le faire si bien les « gens du Nord », nous avons crié haut et fort, autour d'un feu de joie de circonstances,

NOS REVENDICATIONS :

-effectifs
-insécurité grandissante
-abrogation des articles 29 et 57 de la loi pénitentiaire
-une vraie réforme statutaire avec la fusion des grades
-ouverture des états généraux

Afin de mettre la pression à nos instances dirigeantes nationales, régionales, ainsi qu'à la direction de la MA de Douai, le blocage des 2 premiers tours de parloirs a eu lieu. La discussion avec les familles bloquées a permis que cela se passe bien. Celles-ci comprennent nos revendications en affirmant que l'amélioration des conditions de travail des personnels améliorera les conditions de détention.
Les forces de l'ordre, présentes en nombre, ont laissé faire.

Etape 2 : AUTOROUTE A1

A 10h30 nous avons organisé notre convoi vers la Direction Interrégionale de Lille en empruntant l'A1.

Encadrée d'un dispositif policier impressionnant, cette opération historique, composée de plus de 50 véhicules a perturbé le trafic pendant plus d'une heure trente.

En milieu de parcours, une pause sur l'A1 fut nécessaire…. Dans un assourdissant bruit de klaxons, les militants ont pu se dégourdir les jambes une dizaine de minutes avant de reprendre la route. Mémorable !!!

Etape 3 : DI LILLE

1h30 plus tard nous sommes, enfin, arrivés à la Direction Interrégionale où nous attendait un dispositif policier impressionnant, la grille cadenassée et l'absence totale de personnels au sein de cette direction.

Notre Directeur Interrégional avait donné congé exceptionnel aux personnels !!!
Les agents de notre direction apprécieront cette façon de faire, eux à qui on a enlevé une journée de CA pour des intempéries et pour laquelle nos régionaux ont été poursuivis devant un tribunal pour diffamation et injures publiques !

Une délégation a été reçue par le DI……

Cette journée du 15 mai 2014 restera inoubliable !

TOUR DE FRANCE PÉNITENTIAIRE

Rhône-Alpes

Toutes les régions

Manifestation de personnel pénitentiaire devant la maison d'arrêt de Corbas

Mercredi matin, une cinquantaine de personnels des prisons a manifesté devant la maison d'arrêt de Corbas à l'appel de deux syndicats pénitentiaires, FO et le SPS syndicat pénitentiaire des surveillants. Interview.

Par Christian Conxicoeur | Publié le 23/04/2014 | 12:11, mis à jour le 23/04/2014 | 12:11

C'est la septième étape d'un tour de France des interégions pénitentiaires qui en compte 9. Le rituel est le même immuable. Le rendez-vous est fixé à six heures trente pour bloquer à sept heures les entrées et les sorties. Et, de fait, la relève de sept heures reste enfermée dehors.

J'aime Tweet

Laurent Segondy, Délégué syndical FO à la maison d'arrêt de Corbas

Il dénonce de problèmes d'effectif, d'aggression, de difficulté des activités quotidiennes, de progression de carrière, de pénibilité, et d'insécurité. Des griefs qui existent dans de nbx centres pénitentiaires.

Et de fait, les gendarmes qui étaient deux fois plus nombreux que les manifestants. Un usage de la force modéré : pas de matraque, ni de gaz lacrymogène. Un quart d'heure d'évacuation pour permettre de nouveau les entrées et sorties

Soucieux d'interpeller la ministre de la Justice, Christiane Taubira, les syndicats réclament plus de moyens humains et financiers.

Ils demandent notamment la fin des non-remplacements d'agents, l'abrogation d'un certain nombre d'articles de la loi de réforme pénitentiaire du 24 novembre 2009 (notamment l'article 91 relatif à la diminution des jours de sanction disciplinaire, l'article 29 sur la participation des détenus aux réglements des prisons)

Ils réclament surtout la tenue d'état généraux de l'administration pénitentiaire. Débuté en juin 2013 ce tour de France passera par Lille et se terminera à Paris.

DI Lyon le 26/04/2014

LYON.fr

Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas : rassemblement prévu ce mercredi matin

L'Unité Syndicale Nationale FO -SPS doit se rassembler ce mercredi à partir de 6h30 devant la Maison d'Arrêt de Lyon-Corbas. Le but de cette mobilisation est de sensibiliser le Ministère de la Justice aux difficultés rencontrées par le personnel.
Les syndicats entendent aussi dénoncer leurs conditions de travail qu'ils jugent « insupportables ».
Cette mobilisation fait suite aux agressions physiques et morales de plusieurs salariés, à la violence du quotidien ainsi qu'à l'aménagement de nouveaux horaires de travail non adaptés au milieu carcéral.
Selon les syndicats, la réforme précédente n'a apporté aucune solution efficace.

Rédigé dans **Société** *le 23/04/2014 à 05h30*

francetvinfo

La maison d'arrêt de Douai bloquée par une centaine de surveillants

Ils dénoncent une "politique laxiste" et "pro-voyous", jeudi 15 mai. Ils demandent aussi le départ la garde des Sceaux, Christiane Taubira.

La prison de Douai (Nord) est bloquée depuis 6 heures du matin, jeudi 15 mai, par une centaine de surveillants mobilisés à l'initiative d'une intersyndicale FO-SPS (syndicat pour les surveillants). Ils interdisent les accès à la maison d'arrêt à l'aide de palettes et de pneus incendiés, en brandissant des banderoles réclamant le départ de la garde des Sceaux, Christiane Taubira.

"Il faut arrêter avec cette politique laxiste qui donne tout à la population carcérale", a déclaré Laurent Lefebvre, délégué syndical FO de la maison d'arrêt. Il a dénoncé une politique *"pro-voyous"*. Et rappelé les dernières prises d'otages qui ont eu lieu, notamment dans la prison de Laon.

Opération escargot sur l'autoroute A1

Les syndicats réclament également un *"audit précis des besoins humains"*, alors qu'ils ont *"toujours plus de missions"* à assurer. Ils demandent aussi l'abrogation de l'article 57 de la loi pénitentiaire de 2009, qui interdit les fouilles systématiques.

Après le blocage de la prison, les surveillants doivent effectuer une opération escargot sur l'autoroute A1 dans le sens Douai-Lille puis manifester devant la direction interrégionale des prisons à Lille en fin de matinée.

DI Lille le 15/05/2014

Le Monde.fr

La prison de Douai bloquée par une centaine de surveillants

La prison de Douai était bloquée jeudi 15 mai depuis 6 heures par *« une centaine de surveillants »*, dans le cadre d'un *« tour de France »* organisé par une intersyndicale afin de réclamer des *« états généraux »* des prisons.

Une centaine de surveillants mobilisés par une intersyndicale FO-SPS (syndicat pour les surveillants) interdisait les accès à la maison d'arrêt à l'aide de palettes et de pneus incendiés, en brandissant des banderoles réclamant le départ de la garde des sceaux, Christiane Taubira. *« Il faut arrêter avec cette politique laxiste qui donne tout à la population carcérale »*, a déclaré Laurent Lefebvre, délégué syndical FO de la maison d'arrêt. Il a dénoncé une politique *« pro-voyous »* et rappelé les dernières prises d'otages qui ont eu lieu, notamment dans la prison de Laon.

« AUDIT PRÉCIS DES BESOINS HUMAINS »

Les syndicats réclament notamment un *« audit précis des besoins humains »* et dénoncent la *« chasse aux heures supplémentaires »*, alors qu'ils ont *« toujours plus de missions »* à assurer. Ils réclament également l'abrogation de l'article 57 de la loi pénitentiaire de 2009, qui interdit les fouilles systématiques.

Après le blocage de la prison, les surveillants devaient effectuer une opération escargot sur l'autoroute A1 dans le sens Douai-Lille puis manifester devant la direction interrégionale des prisons à Lille en fin de matinée. Cette étape est l'avant-dernière avant une manifestation en région parisienne. La maison d'arrêt de Douai compte environ 550 détenus pour 245 places, selon M. Lefebvre.

Dernière Etape du Tour de France des Mobilisations :

FLEURY MEROGIS

Tout avait débuté à Strasbourg, et nous voilà ce 26 juin à Paris, dernière étape de ce Tour de France des Mobilisations. La Garde des Sceaux poursuit ses provocations envers les Personnels de Surveillance en grande souffrance, en ignorant ce mouvement d'ampleur nationale. 6h00 du matin, les premiers manifestants prennent position sur les barricades après avoir passé la nuit à les préparer. Cette matinée est un round d'observation entre les forces de l'ordre et les manifestants. Petit à petit les rangs se gonflent de dizaines d'agents qui affluent de Fleury, Fresnes, Osny, Poissy... et plus généralement de toute la région parisienne en attendant que les renforts des autres régions arrivent. On se souvient tous des récentes manifestations sur Réau qui ont valu à nos camarades FO d'être placés en garde à vue à cause des pressions de la direction de cet établissement... Comment va se passer la journée ? Nous verrons bien.

Blocage filtrant des intervenants et des parloirs de Fleury, la tension est palpable, la direction locale et les forces de l'ordre sont sous pression...nous aussi.

Les Régions arrivent, le groupe prend de l'ampleur à vue d'œil, pour atteindre sous les coups de 11h30 plusieurs centaines de camarades et collègues !

Le ton est donné, cette mobilisation aura une ampleur qui raisonnera bien Place Vendôme ! D'ailleurs les bus nous attendent à midi pour rejoindre Paris "République" et le début de notre cortège dans les rues Parisiennes. Destination : "La Riche et bourgeoise" Place Vendôme, symbole du décalage existant entre notre réalité et celle de nos décideurs.

13h30 : les pavés sont battus par plus de 600 Personnels écœurés de cette Administration, et qui souffrent dans leur quotidien. On chante, on scande, on gueule notre colère ! Le message est clair, on ira jusqu'au bout !

17h00 : après avoir été reçu par la Chancellerie, Manu nous explique le déroulé de l'audience. On nous a écoutés, nous a-t-on entendus ? L'avenir nous le dira !

Mais pour l'heure, destination Fleury ! Là, on le sait tous, ça va être chaud ! On se souvient des manifestations de Fleury, on en reste marqué à vie et si on n'y a jamais participé, alors il faut se préparer à l'enfer... Fleury ça se vit... comme la détention ! Un mélange de stress et d'Adrénaline nous envahit lorsque nous retournons sur la première barricade ! Chacun s'équipe, chacun se prépare, car il faut tenir et ralentir de notre mieux les assauts des mobiles, malgré leurs lacrymos, malgré leurs coups de Tonfas, malgré

leur zèle. Tenir les rangs, ne pas toucher aux palets de lacrymo, regarder le sens du vent, regarder ce qui nous tombe du ciel ! La barricade s'enflamme et très vite on se rend compte que les éléments sont contre nous, le sens du vent nous est défavorable, faut s'attendre à "manger"!!! Une épaisse fumée noire fonce sur nous, elle est gorgée de braises volantes qui nous crament les yeux.

Marcel est avec nous, les consignes sont données au mégaphone (il y a un tel brouhaha qu'il faut bien ça) :

"TENEZ LA POSITION, PAS DE DEBORDEMENT, ON NE LES TOUCHE PAS!"

Les yeux et les bronches brûlent, on n'y voit rien.

Des cris, des détonations des sifflements, tournent autour de nous... Un rythme sourd suit les avertissements d'un commissaire qui menace de l'usage de la force s'il n'y a pas de dispersion. Qu'importe on reste et on fera face. Ce rythme, ce sont les coups de tonfas que donnent les mobiles sur leur bouclier pour tenter de nous intimider, nous Personnels de Surveillance, habitués à travailler seul pour plus d'une centaine de délinquants ou de criminels... s'ils savaient ce que nous vivons...

Il leur aura fallu 2 bonnes heures pour "rétablir l'ordre". Nous déplorons pas mal de blessés. Mais le sentiment qui prédomine est la fierté du combat. Manu à nouveau prend la parole sur le rond point de la Maison d'Arrêt de Fleury où nous nous sommes repliés.

Il nous explique que nous ne lâcherons rien et que si cette journée signe la fin du Tour de France des mobilisations, l'action, elle, ne sera terminée que lorsque nous aurons gain de cause! Puis Marcel clôt la mobilisation de Fleury en nous expliquant qu'on a peut-être un genou au sol, mais qu'ensemble on allait se relever.

Exténués, nous retournons tous à notre quotidien, car déjà demain, pour beaucoup d'entre nous, nous reprenons le service à 7h00. Pour nous Personnels Pénitentiaire les grèves et les manifs se font sur les congés et repos !

TOUR DE FRANCE PÉNITENTIAIRE

SNP
FO
PERSONNELS DE
SURVEILLANCE

PARIS LA SANTE

LA FRANCE FACE A SES PRISONS

La Maison d'Arrêt de Paris, prison du XIX siècle intra-muros connaitra un lifting rénovateur durant les quatre ou cinq ans à venir. Il s'agira de mettre aux normes européennes cet établissement (encellulement individuel, douche en cellule, etc..,).
Suite au rapport en juin 2000 de la commission d'enquêtes sur la situation dans les prisons françaises, et du fameux livre du docteur Véronique VASSEUR, « médecin chef à la prison de la Santé » qui décrivaient les conditions de détention déplorables, inhumaines et dégradantes. La décision était prise dans le cadre d'un plan général de constructions de rénover la MA PLS.

Comment faire fonctionner un tel navire ?

Eh bien, c'est peu que de l'écrire travailler à la MA PLS, était une véritable école d'apprentissage. 120 à 140 détenus à l'étage il fallait « courir » comme un lapin, ne pas se louper, vous aviez toujours l'œil du « chef » invisible pour déceler une éventuelle faille et se gargariser en vous attribuant une demande d'explication pour des futilités : il fallait faire péter les galons !

On refaisait la géographie dans la répartition de la population pénale entre le bloc A (détenus occidentaux), le bloc B (Afrique noire), le bloc C (le Maghreb) et le bloc D (le reste du monde).

On n'oubliera pas cette 3ème division dénommée « Quartier VIP » eu égard le profil de certains détenus incarcérés (Garreta, Papon, Touvier, Carlos, Tapie, Botton, le fils Mitterrand, Niel etc....). Nous n'oublierons pas les spectaculaires évasions de J.Mesrine en 1978, celle de M.Vaujour en 1986 en hélicoptère, ou encore celle de « l'auxi chinois » par sciage de barreaux en service de nuit en 1992 qui reste encore aujourd'hui un mystère ?

Les longues journées à jongler entre le ramassage du courrier, les douches, les mouvements, les activités, les promenades, la distribution des repas, les conflits entre détenus, la distribution du courrier, etc…etc…Rythme infernal de travail, c'était La Santé !

A la MA PLS, vous appreniez le métier rapidement car il fallait faire face à une multitude de tâches et gérer votre étage afin de montrer que vous étiez capable d'en assumer les fonctions…
L'apprentissage théorique de l'ENAP était vite oublié pour faire face aux rationalités et réalités carcérales. Rien n'était comme dans les livres.

Mais la Solidarité et la Cohésion qui rattachaient les « Bleus » permettaient de faire face aux difficultés de gestion quotidienne des détenus. L'esprit d'équipe était à son apogée, car les origines régionales diverses des personnels de surveillance enrichissaient et cimentaient les rapports sociaux, il se disait que la MA PLS était la 1ère prison Domienne !

PUISSIONS-NOUS RETROUVER LA SANTE

Grâce aux différents combats et luttes des Personnels Pénitentiaires. Car là aussi la MA PLS, était pionnière, la référence. La MA PLS déclenchait les hostilités en 1988 et 1989 durant de nombreux jours les personnels déposaient les clefs et assuraient un service minimum en détention (rapport BONNEMAISON sur le dialogue social et conditions de travail, pour mettre fin à ce conflit historique dans les établissements pénitentiaires).

En 1992, suite aux lâches assassinats de nos collègues CARON (MA ROUEN) et DORMONT (MC de CLAIRVAUX) un mouvement mémorable de « dépôts des clefs » s'en suivit. Cela fut le déclencheur d'une nouvelle ère, pendant plusieurs jours, les gendarmes mobiles ont remplacé les surveillants sur les coursives !

En 1995, les luttes acharnées qui permirent d'obtenir la bonification du 1/5ème se traduiront par de nombreuses sanctions disciplinaires (exclusions) et pécuniaires (1/30ème) à la MA PLS, les avancées sociales s'obtenaient au prix d'énormes sacrifices pour les « Bleus » !

La MA PLS a été durant plusieurs décennies l'école du militantisme syndical, cet établissement a façonné l'émergence de nombreux militants syndicaux, car elle était à la pointe des luttes syndicales pénitentiaires…

Le **SNP-FO** souhaite que nos dirigeants dans leurs nouveaux projets gardent en mémoire toute cette histoire qui a façonné et fait résonner les murs épais de cette institution carcérale atypique !

Le **SNP-FO** salue fraternellement les Personnels Pénitentiaires de tous grades et corps qui ont œuvré au sein de cet établissement…

Nous n'oublierons pas tous ces anciens aujourd'hui décédés ou retraités qui ont permis la transmission de valeurs professionnelles et qui guidaient nos premiers pas dans cette Administration, ils peuvent en

être fiers !

BREVES JURIDIQUES

FO FAIT CONDAMNER L'ETAT

En date du 5 avril 2013, le TA de Montpellier a rendu son jugement sur l'affaire qui opposait Mme B.... et M. P…contre l'Etat.
Les requêtes de Mme B....et M. P… étaient la mise en paiement du temps de travail pour les 1/4 heures sur la période allant de juillet 2006 à juin 2009 pour l'un et de juillet 2009 à novembre 2010 pour l'autre.
L'Etat a été condamné à verser la somme de 1 200 € à Mme B.... et la somme de 1 508 € pour M. P….
La ténacité de ces Agents accompagnés par Force Ouvrière sur ce dossier paye encore ! Force Ouvrière continue à veiller à ce que l'ensemble des Agents qui ont fait ces mêmes démarches soient indemnisés.
Ce fut le cas pour 8 dossiers de Saint-Mihiel/Nancy. Il faut savoir que 2 dossiers gérés par l'UFAP ont été déboutés d'entrée par le Juge du Tribunal Administratif de Nancy alors que dans le même temps les dossiers défendus par Force Ouvrière obtenaient des avancées qui dépassaient même les propres attentes des collègues, car en plus d'avoir gain de cause, l'Administration se voyait sanctionnée pour non-respect de la "période quadriennale". Pour ce faire FO a du démontrer la réalité de cette "période" et a en même temps donné une leçon d'arithmétique à l'administration !
L'Etat a été condamné à payer entre 500€ et 2 300€ en fonction des dossiers.

JURICEPRUDENCE FO

L'arrêt n°361820 du Conseil d'Etat du 16 juillet 2014 a précisé les conditions dans lesquelles le suicide ou la tentative de suicide d'un agent de la fonction publique peut être reconnu imputable au service. Ainsi, un accident survenu sur le lieu et dans le temps du service, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice par un fonctionnaire de ses fonctions ou d'une activité qui en constitue le prolongement normal doit présenter, en l'absence de faute personnelle ou de toute autre circonstance particulière détachant cet évènement du service, le caractère d'un accident de service.
Pour être reconnu imputable au service, l'accident de travail doit rassembler 3 critères indissociables :

- Lieu de l'accident
- L'heure de l'accident
- L'activité exercée au moment de l'accident

L'employeur public peut, au vu des éléments de la déclaration de l'agent ou avec l'aide d'un médecin expert agréé, prendre la décision de reconnaissance de l'imputabilité.
En cas de refus de l'imputabilité de l'accident de service ou de trajet, l'administration doit motiver son refus en faits et en droit. Cependant, l'administration souhaitant prendre cette décision doit obligatoirement saisir au préalable la commission de réforme afin de donner un avis. Avis qui n'est pas lié avec l'administration.
Toutefois, la décision du Conseil d'Etat du 16 juillet 2014 indique que, lorsqu'ils interviennent sur le lieu et dans le temps du service, le suicide ou la tentative de suicide doivent être qualifiés d'accident de service s'il n'existe pas de circonstances particulières conduisant à les détacher du service.

SPÉCIAL | AGENTS DES SERVICES PUBLICS

TBWA\PARIS

Votre vocation fait votre fierté, la nôtre est de vous assurer.

Exercer son talent au service des autres est une mission que nous partageons. C'est pourquoi, **la GMF, 1er assureur des agents des services publics** en fait toujours plus pour vous assurer dans votre vie personnelle (assurance auto, habitation, complémentaire santé, épargne) et vous accompagner dans votre vie professionnelle. À votre tour, rejoignez nos 3 millions de sociétaires pour profiter **des offres privilégiées** que nous vous réservons.

POUR LES MOINS DE 30 ANS

50 € OFFERTS*

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

Renseignez-vous au **0 970 809 809** (numéro non surtaxé) ou sur **www.gmf.fr**

*Offre réservée aux agents des services publics de moins de 30 ans, la 1re année, à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2014.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés. Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris 775 691 140 - Siège social : 76, rue de Prony - 75857 Paris Cedex 17 et ses filiales GMF Assurances, La Sauvegarde et GMF Vie. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris 323 562 678 - Siège social : 11, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - 75014 Paris. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

80 ans GMF

ASSURÉMENT *Humain*

840723_G-14_210x297.indd 1 05/03/14 20:04